

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi 06 mai dix-neuf heures, se réunissait en séance ordinaire le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE dûment convoqué le jeudi 24 avril 2025, sous la présidence de Monsieur le Maire de SAINT-LAURENT-DE-LA-PRÉE.

Conseillers en exercice 17

Présents 9

Mr COCHE-DEQUEANT	Mme CALVEZ	Mme LEROY
Mr PETIT	Mme POYART	Mme CHARLES
Mr ROBAIN	Mme TEXIER	Mr DUBOSCQ

Absents excusés ayant donné pouvoir 8

Mr MARCHAND	pouvoir à	Mme PETIT
Mme LHOMME	pouvoir à	Mme LEROY
Mr HAY	pouvoir à	Mme POYART
Mme ROBELET	pouvoir à	Mr ROBAIN
Mme ADDE	pouvoir à	Mr COCHE-DEQUÉANT
Mme FIEVRE	pouvoir à	Mme TEXIER
Mr BROUSSE	pouvoir à	Mme CHARLES
Mr ROBELET	pouvoir à	Mr DUBOSCQ

Secrétaire de séance

Mme POYART

19H00	OUVERTURE DE LA SÉANCE.
-------	--------------------------------

	APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MARS 2025
--	---

LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LAURENT DE LA PRÉE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Votes	17
Pour	17
Contre	0
Abstention	0

décide l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 11 mars 2025.

Décisions municipales :

003-2025 : Autorisation de signer l'avenant n°1 du marché à maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du groupe scolaire

004-2025 : Autorisation de signer l'avenant n°2 du marché à maîtrise d'œuvre pour la rénovation énergétique du groupe scolaire

Délibérations :

013-2025 : Approbation du compte de gestion de la commune pour l'exercice budgétaire 2024 – **Adopté à l'unanimité**

014-2025 : Approbation du compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2024 **Adopté à l'unanimité**

015-2025 : Affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2024 pour le budget prévisionnel 2025– **Adopté à l'unanimité**

016-2025 : Validation de l'inventaire des zones humides – **Adopté à l'unanimité**

017 -2025 : Incorporation du chemin rural (Chemin du grand Fief) dans le domaine public communal – **Adopté à l'unanimité**

018-2025 : Rétrocession du lotissement « La Métairie » (voirie, espaces communs et réseaux usuels) – **Adopté à l'unanimité**

019-2025 : Création de 2 postes suite aux avancements de grade et mise à jour du tableau des effectifs– **Adopté à l'unanimité**

020-2025 : Attribution d'un mandat au centre de gestion pour la réalisation de la mise en concurrence pour la Protection Sociale Complémentaire – Risque santé – **Adopté à l'unanimité**

20 h 30	CLÔTURE DE LA SÉANCE, L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISE.
---------	---